

« HEURE BERTHOLIN »

Commentaire de l'évangile
du 3^e dimanche de CARÊME – année C
(Lc 13, 1-9)



L'évangile de ce 3^e dimanche du Carême nous met en face de nos responsabilités personnelles. En ce temps privilégié de conversion (au sens de « retournement » pour reprendre la bonne direction), ces avertissements sont salutaires. A nous de savoir les accueillir dans la foi. Commençons par lire attentivement l'évangile avant de le méditer.

1. Immédiatement avant notre récit évangélique, Jésus vient de mettre en garde la foule de ses auditeurs : « Vous savez interpréter l'aspect de la terre et du ciel ; mais ce moment-ci, pourquoi ne savez-vous pas l'interpréter ? » (Lc 12,56). Alors, comme pour vérifier ses capacités d'interprète spirituel, d'autres gens viennent le questionner sur deux événements tragiques. On lui en demande le sens. Lui qui invite à interpréter les signes des temps, on veut savoir ce qu'il en pense et comment il interprète ces deux événements. C'est conforme à la mentalité traditionnelle qui considère qu'un événement tragique peut parfois être interprété comme un châtiment divin en punition d'une faute commise (comme en Jn 9,2, avec l'aveugle de naissance : « Qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? »).

Ici, il s'agit de ce que nous appelons une « bavure policière », un massacre perpétré par les soldats de Pilate

de façon plus ou moins délibérée. Ce gouverneur romain est connu des historiens pour avoir su mater les moindres mouvements de foule. C'était un dur, un partisan d'une répression implacable. Sa mission est de faire régner l'ordre. Les victimes de ce massacre sont particulièrement innocentes : ce sont des gens qui venaient au Temple pour offrir un sacrifice. On aurait pu attendre que Dieu les protège dans un moment aussi sacré. Or, il n'en a rien été. Avaient-ils donc commis un péché grave, ce qui expliquerait leur mort ? Alors Jésus questionne les gens qui viennent l'interroger : « Pensez-vous que ces Galiléens étaient de plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens, pour avoir subi un tel sort ? » (v. 2).

Notons au passage le détail : ce sont des « Galiléens ». Dans les circonstances politiques de l'époque, le terme de « galiléen » peut désigner aussi des opposants, des marginaux hostiles à la coopération existante entre les grands prêtres et le gouverneur romain. Le sacrifice était peut-être un prétexte pour s'introduire dans le Temple et commettre un attentat. La police romaine les en aurait alors empêchés. On retrouve d'ailleurs cette accusation soupçonneuse en Lc 22,58-59, quand Pierre est démasqué par la servante du grand prêtre : « Celui-là était avec lui, et d'ailleurs, il est Galiléen » (v. 59). On peut aussi faire un rapprochement avec la révolte de Judas le Galiléen, mentionnée par Gamaliel : « A l'époque du recensement, se leva Judas le Galiléen qui a entraîné beaucoup de monde derrière lui. Il a péri et tous ses partisans ont été dispersés » (Ac 5,37). Il se peut que l'évangéliste fasse l'amalgame entre différents événements réels. Quoi qu'il en soit, aux yeux des gens qui questionnent Jésus, nos Galiléens n'ont rien fait qui mérite la mort. Alors, cette mort a-t-elle une autre signification ?

2. Cette question rejoint nos questions les plus intimes en face du malheur injustifié : « Qu'avons-nous fait au Bon Dieu pour qu'il nous arrive telle ou telle catastrophe ? » Spontanément, nous demandons une explication qui aurait pour effet de reporter la responsabilité du malheur sur quelqu'un de bien identifiable : nous, en tant que coupable, et Dieu, en tant que justicier. Si Dieu est un Père, alors c'est un père sévère, plutôt qu'un père plein d'amour... Nous voilà bien perplexes.

C'était déjà la position de beaucoup de Juifs au temps de Jésus. Après les grandes catastrophes liées à l'Exil à Babylone, avec toutes persécutions qui s'en sont suivies, la plupart adoptaient une attitude de résignation et d'incompréhension : Dieu avait ses raisons pour « punir » ou « éprouver » son peuple. L'accumulation des péchés commis au long des siècles pouvait expliquer sa sévérité. C'est le raisonnement des amis de Job, dans le livre de Job : ils cherchent à convaincre le malheureux Job de sa culpabilité, et l'invitent à s'en remettre à la justice incompréhensible du Dieu tout-puissant, sans chercher à se justifier. Mais, en lisant le livre, on voit que Job ne se laisse pas faire, et qu'il choisit d'en appeler à Dieu lui-même. Le plus étonnant est que Dieu répond à Job : mais sa réponse reste très déconcertante et Job n'a plus d'issue que de choisir de se taire. On semble revenir au point de départ : devant le malheur extrême, seul le silence serait possible.

3. Jésus nous invite à sortir de ce cadre de pensée où l'homme doit se débrouiller seul avec sa culpabilité : « Eh bien, je vous le dis : pas du tout ». Il faut donc envisager une autre interprétation : « Mais si vous ne vous convertissez pas... » ajoute Jésus (v. 3). Et pour bien se faire comprendre, Jésus lui-même évoque un autre fait divers, sans doute récent et présent à toutes les mémoires : l'écroulement de la tour de Siloé et les 18

victimes provoquées par cet accident. Il pose la même question : ces gens étaient-ils coupables de quelque chose ? C'est encore plus dérangeant : pour les Galiléens, on pouvait encore trouver des explications, mais ici, c'est impossible. Faut-il s'en remettre au hasard ou à la fatalité ?

Jésus dit : « Pas du tout ! Mais si vous ne vous convertissez pas, vous périrez tous de même » (v. 5). Il nous propose de voir dans cet accident un avertissement, une invitation à la conversion. Mais cette solution est difficile à accepter : Dieu est-il obligé de laisser mourir des innocents pour faire réfléchir les autres et les amener à se convertir ? Tout cela ne cadre pas avec l'image d'un Père plein de miséricorde ! C'est choquant.

Bien sûr, on pensera aussi que, pour l'évangéliste et ses lecteurs qui vivent après l'an 70, date de la prise de Jérusalem par les Romains et des grands massacres qui ont eu lieu, l'accident de Siloé peut être interprété rétrospectivement comme un avertissement divin : si les habitants de Jérusalem avaient accueilli les signes annonciateurs de la catastrophe de 70, peut-être seraient-ils préparés à ce qui allait advenir... Pour les contemporains, cette catastrophe était une véritable fin du monde : au minimum, c'était la fin d'un certain monde juif, avec son Temple et sa terre, ses lois et ses coutumes.

4. Il y a donc matière à interpréter les événements actuels comme des avertissements que Dieu nous donne, en vue de nous inviter à la conversion. Pour l'évangéliste saint Luc qui nous rapporte ces propos de Jésus, les malheurs qui nous frappent à l'improviste doivent être compris comme des invitations pressantes à nous convertir. Et il y a urgence, à cause de l'imminence du jugement divin. Nous sommes très proches du « Restez éveillés et priez tout le temps : ainsi vous aurez la force d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous tenir debout devant le Fils de l'homme » (Lc 21, 36) qui clôture le grand

discours de Jésus sur la ruine de Jérusalem, et aussi des différentes paraboles invitant à la vigilance dans la perspective du « retour » du Maître. C'est la perspective eschatologique, bien connue des lecteurs de l'évangile.

Les malheurs de notre vie peuvent et doivent donc être interprétés à deux niveaux :

- au plan des responsabilités humaines, il y a des enchaînements de causes et de conséquences. Ainsi l'effondrement d'une tour est en partie imputable aux architectes ou aux constructeurs... Un massacre policier est imputable à la férocité de celui qui l'ordonne ou le laisse faire... Il y a donc des responsabilités à rechercher, à assumer, et peut-être à partager.
- au plan de la révélation divine, tout ce qui nous arrive et qui nous rappelle la fragilité fondamentale de notre existence, est aussi un avertissement divin. Car le jugement est toujours « à notre porte » (Jc 5,9). Nous ne pouvons donc pas vivre notre vie sans en envisager sérieusement la fin ultime, c'est-à-dire la rencontre personnelle avec Dieu que la tradition appelle le « jugement ».

5. La parabole du figuier vient éclairer et renforcer cette interprétation. Dans la Bible, le « figuier » est le symbole de la Torah de Yahvé, cette « loi » de vie donnée au peuple d'Israël, symbolisé de son côté par la vigne. La mission d'Israël est de cultiver la Torah (le figuier) et de lui faire porter du fruit. Le maître qui attend de récolter du fruit désigne Dieu lui-même. Son vigneron-jardinier oriente notre regard vers Jésus le Christ, envoyé du Père pour ramener le peuple d'Israël et, plus largement, toute l'humanité vers son Dieu.

L'enseignement de la parabole est donc assez limpide. Dieu attend de nous des fruits de justice et d'amour. Il est patient, mais sa patience a quand même

des limites. Trois années semblent un délai raisonnable. Le vigneron Jésus fait une dernière tentative : il va bêcher et mettre de l'engrais. Mais il ne pourra pas éternellement différer le moment du jugement ultime. Les choses sont symbolisées ici de façon transparente : « Peut-être donnera-t-il du fruit à l'avenir. Sinon tu le couperas » (v. 9). On voit très bien de quoi il peut s'agir.

Cet avertissement fait écho à la prédication de Jean le Baptiste : « Engeance de vipères ! Qui vous a appris à fuir la colère qui vient ? Produisez donc des fruits qui expriment votre conversion » (Lc 3,7-8). Il est d'abord destiné aux Juifs contemporains de Jésus : ils sont prévenus d'avoir à porter du fruit selon les attentes de Dieu. Sinon, les promesses divines pourraient se trouver transférées à d'autres peuples (les païens). Nous sommes ici très proches de la thématique développée dans les paraboles du festin de noces : les invités ayant refusé de venir au banquet, le Seigneur en appelle d'autres.

6. Mais cet avertissement, quand il est relu à lumière de la Résurrection, concerne aussi les disciples du Christ. Déjà, à la fin du chapitre 12, la petite parabole des deux plaideurs, en chemin vers le juge, comportait un avertissement très net : « Quand tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, pendant que tu es en chemin mets tout en œuvre pour t'arranger avec lui, afin d'éviter qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'huissier, et que l'huissier ne te jette en prison... » (Lc 12,58). Autrement dit : il n'y a pas un instant à perdre, il y a urgence. Il faut profiter du délai existant pour arranger ses affaires, autrement pour se convertir, avant d'être arrivé devant le juge.

Dans les premiers temps de l'Eglise, on s'attendait à voir très prochainement le retour du Christ pour le jugement définitif et général. Or, avec les années qui passent, on s'interroge : pourquoi ce Jour du Seigneur tarde-t-il à se manifester ? En contexte de persécutions,

les chrétiens peuvent se sentir abandonnés de Dieu. Nous en avons un écho dans la deuxième Lettre de saint Pierre (écrite probablement vers 125-130) : « Le Seigneur ne tarde pas à tenir sa promesse, alors que certains pensent qu'il a du retard. Au contraire, il prend patience envers vous, car il ne veut pas en laisser quelques uns se perdre, mais il veut que tous parviennent à la conversion » (II Pi 3, 9).

7. Le temps qui reste est donc un temps de grâce. Un temps qui nous est donné par un effet stupéfiant de la miséricorde de Dieu. Un temps favorable pour que tous puissent enfin se convertir. Alors ne laissons pas passer l'occasion. Comme nous le disait saint Paul à la messe du mercredi des cendres : « Le voici maintenant le moment favorable, le voici maintenant le jour du salut » (II Co 6, 2).

